

Jean Ravel,
entrepreneur
de travaux forestiers

Mettre un produit en face de la demande.

Entrepreneur de travaux forestiers basé à Pollionnay dans le Rhône, Jean Ravel a connu les 2 métiers du bûcheronnage. Sorti de l'école forestière en 1970, il a commencé par le bûcheronnage traditionnel. Après la tempête de 1981, Jean Ravel achète un premier tracteur pour faire du débardage. Ce sera le début de la mécanisation de son entreprise. "Je me suis équipé pour essayer de travailler de manière plus efficace" note Jean Ravel. Avant tout, il a cherché à valoriser sa force de travail. "Lorsque je faisais du bûcheronnage traditionnel, je me considérais comme un artisan. Aujourd'hui, je me considère comme un industriel."

ces" résume Jean Ravel. Seuls les déchets, liés au découpage sur place, restent en forêt. Ils contribueront à l'équilibre biologique des sols.

D'un point de vue économique, l'exploitation mécanisée a également de nombreux avantages. Grâce aux ordinateurs, présents dans les cabines des engins, l'entrepreneur construit le programme le plus adapté à la forêt, optimise les coupes et privilégie certaines dimensions par rapport à d'autres. "Ce travail peut même être opéré en direct avec la scierie, d'ordinateur à ordinateur. Le transformateur réalisant ainsi un choix à distance, dans son entreprise" explique Jean Ravel. La modernisation des techniques d'exploitation donne la possibilité de mettre le produit en face de la demande. De la sorte, le propriétaire peut coller au marché et mieux valoriser ses bois.

Cette modernisation du métier de bûcheron, et la course à la mécanisation qu'elle entraîne, n'est pas sans conséquences. Elle représente souvent une charge matérielle colossale pour l'entrepreneur de travaux forestiers qui n'a plus droit à l'erreur. Un passage à l'étape industrielle par rapport au bûcheron traditionnel essentiellement préoccupé à faire de la belle grume dans les règles de l'art. Dorénavant, l'entretien des machines exige des

connaissances en hydraulique ou en anglais pour comprendre les notices techniques. La conduite des engins en forêt, quant à elle, demande de solides notions de pilotage professionnel. "Elle exige surtout une attention de chaque instant. Le conducteur est seul en forêt, face à lui-même. Là, on ne peut pas se mentir" observe Jean Ravel. Pour aimer ce métier, il faut aimer l'aventure. "A l'école forestière, quand il y avait quelque chose de délicat, on venait souvent me chercher." Jean Ravel avait toujours une idée.

Laurent Meyer

contact : La Forestière du Rizoud :
Jean Ravel à Pollionnay (69290) • tél. 04 78 48 11 15

Avec des investissements cumulés de l'ordre de 4 millions de francs, la mécanisation a représenté un changement de donne pour Jean Ravel. Aujourd'hui son entreprise compte 3 salariés et 5 engins. "On ne devient pas responsable d'une entreprise de travaux forestiers en un jour" fait-il remarquer. Comme nombre de ses collègues, il a dû se construire seul, étape par étape, en évitant les nombreux écueils du marché. Il a par exemple commencé par acheter un porteur et une abatteuse d'occasion. Après quelques années seulement, il s'est équipé avec du matériel neuf. "J'entends beaucoup de contrevérités sur notre métier. On dit qu'une abatteuse fait facilement 200 m³ de bois par jour. Le plus souvent, je me situe entre 40 et 20 m³. Il n'est pas possible de chasser le m³ et de faire quelque chose d'acceptable pour la forêt."

En exploitation mécanisée, tout dépend du "doigté" de l'opérateur et de sa façon de travailler. Jean Ravel utilise d'ailleurs le terme de récoltant forestier. "Il n'y a pas d'un côté le bûcheron puriste muni de son passe-partout et l'énorme machine de l'autre. Avec nos engins, nous pouvons par exemple exploiter une forêt de manière non linéaire." Il ajoute "L'entrepreneur de travaux forestiers n'est pas quelqu'un qui va aller cueillir des fraises avec des gants de boxe." Jean Ravel avoue souffrir de certaines images toutes faites liées à la méconnaissance de son métier.

"La forêt a autant une dimension environnementale qu'économique. Le soin qu'on lui apporte est quelque chose de primordial" souligne notre entrepreneur. "Dans le cadre de mon travail, il y a des paramètres naturels à connaître, à maîtriser et à respecter." Pour ne pas détériorer la forêt, il évite d'intervenir quand les sols sont gorgés d'eau ou quand l'écorce des arbres est plus fragile en période de sève. "Mes engins sont aussi équipés de chenilles spéciales qui ne blessent pas les racines des arbres. La meilleure signature d'un chantier, c'est qu'il ne laisse pas de tra-

“

**La forêt a autant
une dimension
environnementale
qu'économique.**

”

photo L. Meyer

Philippe Boulet, Président-fondateur de la FRASETF

Les entrepreneurs de travaux forestiers.

Vers 1980, les bûcherons sont passés du statut de salariés des scieries à celui de travailleurs indépendants. Auparavant, les activités étaient plus démarquées : bûcheronnage, débardage, reboisement. Avec l'arrivée du travail en flux tendu, les entrepreneurs ont dû se diversifier. Pour ces mêmes raisons, ils commencent à travailler en équipe et les premières sociétés de fait se créent. A partir de 1990, la venue de la mécanisation voit les entreprises se structurer sous forme de sociétés.

Aujourd'hui, le métier de bûcheron va dans 2 directions, mouvement que la tempête de 1999 a amplifié. Certains se tournent vers la mécanisation pour répondre aux besoins des industriels du bois. Une autre partie de la profession reste dans le bûcheronnage manuel en étant quasi-obligée de s'ouvrir à des domaines comme l'environnement et le paysage. Des chantiers forestiers dont le but n'est plus la production de bois. Ce sont des marchés naissants mais qui n'apporteront pas une solution aux 30000 entrepreneurs de travaux forestiers français.

Actuellement, les entrepreneurs souhaitent que les propriétaires forestiers sollicitent plus souvent leurs compétences. La prestation à la carte est un créneau où l'entrepreneur peut s'exprimer et faire valoir un point de vue technique au propriétaire. Le bûcheron souffre encore d'un déficit d'image. En conséquence, son savoir-faire reste insuffisamment utilisé par les forestiers. L'adoption de la charte de qualité PEFC par le syndicat est une nouvelle opportunité de reconnaissance pour les ETF.

Philippe Boulet

Président-fondateur de la FRASETF
(Fédération Rhône-Alpes des Syndicats
d'Entrepreneurs de Travaux Forestiers)
22 route de Jonzieux • 42660 MARLHES
tél. 04 77 51 87 52 • frasetf@worldonline.fr

Ce journal a été réalisé par le

Centre Régional
de la Propriété
Forestière Rhône-Alpes

e-mail :
crpf-rhone-alpes@wanadoo.fr
site : www.foretriveefrancaise.com

avec le concours du
Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation, de la Pêche
et des Affaires Rurales

et la participation de :

Région Rhône-Alpes

